



**CSE TRANSPOLE**

Mohamed FARHI

Secrétaire Général

Bât. 280 avenue de la Mar

59700 Marcq-en-Barœul

@mail : [csetranspole.ilevia@gmail.com](mailto:csetranspole.ilevia@gmail.com)

Tél. : 06.83.67.89.68

**METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE**

**Monsieur Damien CASTELAIN**

Président de la MEL

**Madame Martine AUBRY**

Vice-Présidente à la MEL, aux affaires européennes et à l'International.

**Monsieur Sébastien LEPRETRE**

Vice-Président en charge de la Mobilité

1 rue du Ballon

CS 50749

59034 LILLE CEDEX

Marcq-en-Barœul, le 14 juin 2021

**Objet : Alerte sur la crise sociale entre les élus du CSE et la direction ILEVIA KLM.**

Copies DG TRANSPOLE ILEVIA G. FARGIER - DRH ILEVIA L. FREULON – DRH Adjointe ILEVIA S. LAURENT-Organisations Syndicales TRANSPOLE ILEVIA.

Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille,

Le 4 juin 2021 à 10 h 45 du matin, a eu lieu un incident que les élus et moi-même considérons comme grave.

Cette journée de mobilisation sociale au sein de l'entreprise a mobilisé un nombre très important de salarié. Le comportement sur les différents piquets de grève a été bon enfant, aucun blocage physique de la part des grévistes sur les différents sites n'a eu lieu. La raison pour laquelle la direction n'a pas pu faire sortir les différents modes de transports, est uniquement du fait qu'elle n'a pu mettre en place les différents dispositifs nécessaires à la bonne exploitation du réseau. Seule la ligne 1 du métro a apporté à minima l'assistance nécessaire avec une fréquence réduite entre le passage des rames.

Il convient de vous apporter un démenti officiel à la communication de notre direction.

Lors du rassemblement d'une cinquantaine de salarié face au siège social de l'entreprise, quelle ne fut notre surprise de s'être vus empêchés par la direction, accompagnée par les forces de l'ordre, d'entrer dans les

bâtiments de l'entreprise afin de pouvoir rencontrer le directeur général de ILEVIA KLM, faisant ainsi obstruction à l'exercice de nos mandats issus de nos dernières élections professionnelles... Face à cette entrave, un courrier a été adressé par notre conseil à Mme la Procureure afin de pouvoir obtenir quelques précisions sur la nature de la demande justifiant la présence des forces de l'ordre. Je tiens à préciser qu'ils n'ont jamais usé de violence, mais ils ont fait obstruction à l'exercice de nos mandats en se positionnant face à nous et en nous empêchant l'accès au bâtiment aux personnes habilitées.

Ni les organisations syndicales, ni les élus du CSE et mandatés, ni les salariés n'ont à aucun moment fait preuve de violence physique ou de comportement menaçant à l'égard des non-grévistes ou des membres de la direction.

Cet incident du 4 juin et le refus depuis de notre direction générale de nous rencontrer constituent un marqueur important dans le « dialogue social » à ILEVIA KLM. Nous vous informons que, dans ces conditions, plus aucun échange n'apparaît possible entre les membres de la direction de l'entreprise et les représentants des organisations syndicales ainsi que les élus du CSE.

Cette situation extrême n'est que le résultat malheureux d'un comportement inacceptable lors de nos NAO par la direction. La crise sociale couve depuis plusieurs années à ILEVIA. Le taux d'absentéisme est au plus haut depuis plusieurs années, et la direction n'a jamais voulu traiter cette problématique à la racine, alors que depuis 2011 nous la sollicitons afin de traiter cette situation de la façon la plus sérieuse. Aujourd'hui, notre direction se refuse de regarder lucidement les raisons de cet absentéisme et pointe uniquement la responsabilité de notre personnel, alors même que différents experts habilités en matière de santé au travail pointent le caractère plurifactoriel d'un tel niveau d'absentéisme et l'importance de reconsidérer l'organisation du travail et les conditions de travail. L'absentéisme touche aujourd'hui toutes les strates de salariés et même les cadres dirigeants de l'entreprise.

Nous sommes conscients de nos devoirs en qualité de salariés, et de représentants des salariés, mais notre direction s'entête à ignorer nos droits. Nous supposons que, lors de vos rencontres, notre direction minimise la gravité de la situation sociale et qu'il est très difficile d'en apprécier la réalité.

Il est flagrant que la direction du groupe KEOLIS pilote depuis son siège parisien, elle prend toutes les décisions qui nous concernent. Nous n'avons plus d'interlocuteur à ILEVIA KLM et nous n'en avons pas non plus au siège du groupe.

Nous refusons que la stratégie financière de l'entreprise se fasse au détriment des salariés d'ILEVIA KLM et de leurs conditions de travail, et qu'il y ait des conséquences négatives sur la réalisation de l'offre à destination de nos usagers. La constitution de multiples provisions sur les comptes de l'ancienne entité d'exploitation du réseau, Transpole Keolis LILLE, et sur l'actuelle, ILEVIA Keolis LILLE Métropole, vient dégrader les résultats comptables, ce qui ne permet plus aux salariés de toucher une participation aux résultats de l'entreprise depuis au moins une vingtaine d'années (à l'exception de 2019) et tronque la réalité économique aux yeux de tous.

Nous pensons qu'un schéma économique différent mérite une réelle analyse. Les perspectives pour la MEL de pouvoir économiser plusieurs millions d'euros tout en conservant la perspective du SDIT et le maintien d'un haut niveau social pour les salariés de ILEVIA et des usagers toujours plus satisfaits d'une offre mobilité de qualité pour un coût non prohibitif. Nous pouvons vous en apporter quelques illustrations lors d'une éventuelle rencontre, notamment des sources d'économies potentielles (managements feus de 2 millions d'euros, frais de gestion du personnel détaché, quasi-absence de rémunération de la trésorerie prêtée au groupe de plusieurs dizaines de millions d'euros, etc.) et de risques pour la continuité d'exploitation du réseau en cas de changement d'opérateur. Sur plus de 2 500 salariés, ILEVIA KLM ne compte plus que 13 cadres et Keolis SA porte 120 cadres détachés auprès d'ILEVIA KLM. Comment se fera le management des opérations en cas de changement d'opérateur ?

Nous souhaitons échanger avec vous et vous apporter des éléments contradictoires à ceux de la direction.

Loin de nous l'idée de vous dicter votre conduite, nous avons aussi conscience des décisions importantes que vous serez amenés à prendre dans les toutes prochaines semaines qui seront notifiées sur un éventuel avenant, la décision finale appartiendra toujours au politique. Peut-être avez-vous envisagé de réfléchir à une évolution du mode de gestion des transports urbains de la MEL (SPL, etc.)? Vous êtes vraisemblablement à l'aube de définir les éléments qui seront inscrits dans le cahier des charges de la future CSP. Nos points d'échanges pourraient vous aider peut-être à mieux le préparer et influencer vos décisions.

Nous pouvons contribuer à vous apporter des éléments qui feront de l'exploitation du réseau de transports urbains de la MEL un gage de progrès pour chacun malgré le contexte économique lié au COVID.

Nous pensons que les pouvoirs publics, les salariés et nos usagers en seront les grands bénéficiaires, et non pas celui d'un groupe privé plus soucieux de défendre ses intérêts propres, de rentabilité et de croissance externe, plutôt notre bien commun.

Je suis disponible pour vous rencontrer dès que possible afin d'évoquer les sujets ci-dessus.

Dans l'attente de vous lire,

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille, mes salutations distinguées.

**Comité Social Economique**  
**Ilévia**  
**Kéolis Lille Métropole**  
**Centre d'affaire Château Rouge**  
**280, avenue de la Mame**  
**59700 Marcq-en-Baroeul**

Secrétaire Général  
Mohamed FARHI



